

**2495 (XXIV). Nominations aux postes devenus vacants au Tribunal administratif des Nations Unies**

A

*L'Assemblée générale*

Nomme membres du Tribunal administratif des Nations Unies, pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1970:

M. Francisco Forteza,  
M. Zenon Rossides.

1791<sup>o</sup> séance plénière,  
28 octobre 1969.

B

*L'Assemblée générale*

Nomme membre du Tribunal administratif des Nations Unies, pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1970:

M. Vincent Mutuale.

1823<sup>o</sup> séance plénière,  
5 décembre 1969.

\*

\* \*

Par suite des nominations ci-dessus, le Tribunal administratif des Nations Unies se composera des membres suivants: M<sup>me</sup> Paul BASTID (France), le très honorable lord CROOK (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. Francisco FORTEZA (Uruguay), M. Vincent MUTUALE (République démocratique du Congo), M. Francis T. P. PLIMPTON (Etats-Unis d'Amérique), M. Zenon ROSSIDES (Chypre) et M. R. VENKATARAMAN (Inde).

**2515 (XXIV). Nominations aux postes devenus vacants au Comité des contributions**

A

*L'Assemblée générale*

Nomme membre du Comité des contributions, pour la période allant de la date de la présente résolution au 31 décembre 1970:

M. Seymour M. Finger.

1818<sup>o</sup> séance plénière,  
25 novembre 1969.

B

*L'Assemblée générale*

Nomme membres du Comité des contributions, pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1970:

M. Amjad Ali,  
M. Santiago Meyer Picón,  
M. Maurice Viaud,  
M. A. V. Zakharov.

1818<sup>o</sup> séance plénière,  
25 novembre 1969.

\*

\* \*

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité des contributions se composera des membres suivants: M. Amjad ALI (Pakistan), M. FAKHREDDINE Mohamed (Soudan), M. Seymour M. FINGER (Etats-Unis d'Amérique), M. Théodore IDZUMBUIR (République démocratique du Congo), M. F. Nouredin KIA

(Iran), M. Santiago MEYER PICÓN (Mexique), M. Stanislaw RACZKOWSKI (Pologne), M. John I. M. RHODES (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. David SILVEIRA DA MOTA (Brésil), M. Maurice VIAUD (France), M. A. V. ZAKHAROV (Union des Républiques socialistes soviétiques) et M. Abele ZODDA (Italie).

**2522 (XXIV). Rapports financiers et comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968 et rapports du Comité des commissaires aux comptes**

A

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Organisation des Nations Unies, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes<sup>1</sup>;

2. *S'associe* aux observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-quatrième session)<sup>2</sup>.

1823<sup>o</sup> séance plénière,  
5 décembre 1969.

B

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes<sup>3</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-quatrième session)<sup>4</sup>.

1823<sup>o</sup> séance plénière,  
5 décembre 1969.

C

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes<sup>5</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-quatrième session)<sup>6</sup>.

1823<sup>o</sup> séance plénière,  
5 décembre 1969.

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Supplément n° 7 (A/7607).

<sup>2</sup> *Ibid.*, vingt-quatrième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/7636, par. 1 à 8.

<sup>3</sup> *Ibid.*, vingt-quatrième session, Supplément n° 7A (A/7607/Add.1).

<sup>4</sup> *Ibid.*, vingt-quatrième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/7636, par. 9 à 11.

<sup>5</sup> *Ibid.*, vingt-quatrième session, Supplément n° 7B (A/7607/Add.2).

<sup>6</sup> *Ibid.*, vingt-quatrième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/7636, par. 12 à 14.